

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 25

Séance du:13-03-2023

Membres Présents:

- Mr. GUETTAF TEMAM A/Aziz / Président
- Mr .ZENDAGUI Hachemi / Secrétaire
- Membres Absents
- Mr. GHEDJATI Abdelaziz / Membre
- Mr. MESSAI Mohamed LotfiMembre

Ordre du jour:

- Etude des Affaires Disciplinaires
- Journée du:10-11 Mars 2023

AFFAIRE 211

Rencontre : USJBBA/CCO- HONNEUR (S) du: 11/03/2023

Joueur Averti :

- 1/-BEN DJELLOUL MAHDI , LN°0491 –CCO
- Avertissement pour J.D.

AFFAIRE 212

Rencontre : WABL/CRBB HONNEUR (S) du: 10/03/2023

Joueurs Avertis :

- 1/-DJEGHLAF MED LAMINE, LN°0397 –WABL
- Avertissement pour CAS .
- 2/-BEN BRAHIM MED LAMINE, LN°0379–WABL
- Avertissement pour J.D .

AFFAIRE 213

Rencontre : CCO/TRBEO HONNEUR (U-17) du:10/03/2023

Joueur Exclu :

- 1/- SAID DHIAEDDINE MONCEF, LN°1577 –TRBEO
- Pour cumul de cartons : suspension d'un (01) match ferme (ART 103 RGI FAF).

Joueurs Avertis :

- 1/- GUERAICHE ISLAM NADJMEDDINE, LN°1512 –TRBEO
- Avertissement pour CAS.
- 2/-AMRANI ABDELKADER, LN°0728–CCO
- Avertissement pour CAS.

LE PAYEMENT DES AMENDES DES CLUBS DOIT ETRE
EFFECTUE DANS UN DELAI DE (30) JOURS

SOIT AVANT LE

13/04/2023

GUETTAF TEMAM A/Aziz